

L'hon. M. Stevens:

Q. Peut-être dans la même mesure que les Indiens. C'est-à-dire un par ci par là, mais ce n'est pas général, je ne pense pas. Ce sont des délits insignifiants?—R. Oui, par les Indiens.

L'hon. M. GREEN: Je ne pense pas que ce soit là quelque chose de bien grave.

L'hon. M. Murphy:

Q. Vous étiez présent dans cette salle hier, monsieur Ditchburn, et vous avez entendu les déclarations ou le témoignage soumis au comité par les témoins?—R. Oui.

Q. Vous avez entendu, n'est-ce pas, l'un des témoins déclarer que les Indiens sont opposés à la manière d'après laquelle on fait le choix de leurs représentants, et de plus que ceux que l'on choisit ne sont pas de bons hommes?—R. Oui.

Q. Qu'avez-vous à dire à cet égard?—R. Je ne crois pas que leur assertion ait aucune force. Il serait inutile pour le gouvernement de s'en référer aux Indiens pour le choix de leurs représentants.

Q. Mais le témoin qui a fait cette déclaration a aussi exprimé l'opinion que les Indiens devraient être consultés dans le choix de ces représentants. Quel est votre opinion à cet égard?—R. Ce ne serait pas pratique.

Q. Pourquoi?—R. Parce que les Indiens n'arriveraient jamais à s'entendre entre eux. Je crois que c'est Chillihitza qui a dit cela et il est possible que le chef Chillihitza ait ses propres motifs pour faire une déclaration de ce genre.

M. McPherson:

Q. Ne pensez-vous pas qu'on ait voulu faire allusion à celui qui fut nommé représentant des Indiens à Kamloops, et qui, en cette occasion, était un nègre?—R. Il est tout probable que cette déclaration ait pu viser ce cas particulier.

Q. Je crois que c'est le cas auquel il faisait allusion?—R. Je n'oserais dire cela, mais il est possible que ce fut ce qu'il avait dans l'idée. Malheureusement, un nègre fut nommé représentant indien dans le district de Kamloops.

L'hon. M. Green:

Q. Il n'a pas fait un mauvais représentant?—R. Un très bon représentant, un homme très respectable.

L'hon. M. Stevens:

Q. C'est un Indien occidental?—R. Oui, un Indien occidental, mais les Indiens n'ont pas aimé cela.

Le président:

Q. N'est-il pas vrai qu'ils préfèrent un blanc à un homme de couleur ou d'origine étrangère comme représentant?—R. Oui, il ne saurait y avoir l'ombre d'un doute là-dessus.

L'hon. M. McLennan:

Q. Il n'y a pas de doute qu'un représentant qui est *persona grata* chez les Indiens s'entendra beaucoup mieux avec eux qu'un homme qui ne l'est pas.—R. Oui.

L'hon. M. Murphy:

Q. Certainement mieux qu'un homme qu'ils n'aiment pas?—R. Oh, oui. Sans doute, il est du devoir de tout homme nommé pour exercer une surveillance sur les Indiens, de devenir *persona grata* avec eux dans la mesure du possible. Il ne devrait pas devenir trop familier avec eux, car il perdrait la dignité de son titre.

[M. W. E. Ditchburn.]